

CHAPITRE V

UN ENGAGEMENT FONDAMENTAL

La coopération culturelle intéresse de si près le pays qu'elle devrait lui fournir le principe déterminant de sa politique étrangère, remplaçant ou reléguant au second plan les motifs d'un ordre inférieur. Elle devrait régir l'établissement de nouvelles normes de service et de nouveaux critères d'efficacité.

P. Braisted
Cultural Cooperation: Keynote of the Coming Age

Les quatre premiers chapitres de cette étude étant largement descriptifs, ils ne visent en définitive qu'à exposer les principales caractéristiques des relations culturelles du Canada, toujours en évolution, et à déterminer les divers objectifs, éléments constitutifs et instruments de notre politique culturelle étrangère. Afin de pouvoir procéder plus facilement à quelques comparaisons sur le plan international, nous avons cru utile de brosser à grands traits un tableau de la situation dans d'autres pays, notamment la France, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Japon et les États-Unis. Il nous reste maintenant à situer plus précisément les relations culturelles dans l'ensemble de la politique étrangère du Canada et à envisager les orientations qui pourraient leur être imprimées à l'avenir.

Les relations culturelles et la politique étrangère

Les relations culturelles n'ont pas toujours occupé une place de choix dans la politique étrangère. Elles étaient presque à tout coup les dernières dont on avait souci en période de prospérité et les premières qu'on délaissait en temps de crise. Ce phénomène pourrait s'expliquer de nombreuses façons, mais trois raisons semblent dominer. D'abord, les relations culturelles ont souvent été considérées ou traitées comme de simples instruments de propagande politique. En second lieu, les responsables de la politique étrangère ont tendance à restreindre celle-ci à ses seuls aspects économiques, commerciaux ou politiques, dédaignant ainsi les nombreux bienfaits qu'on peut tirer d'un programme bien conçu de coopération culturelle. Enfin, la promotion culturelle ayant été déplorablement négligée dans la plupart des pays jusqu'à tout récemment, on a souvent estimé que la qualité et le nombre des oeuvres d'imagination seraient insuffisants pour justifier la mise sur pied d'un programme efficace de relations culturelles internationales.

Les événements des deux dernières décennies ont radicalement transformé ces attitudes traditionnelles. Aucun secteur de l'activité humaine ne peut en effet s'épanouir pleinement s'il est manipulé ou exploité à des fins de propagande. Cela est vrai des relations économiques, politiques et sociales et encore plus des relations culturelles. Malheureusement, celles-ci ont été tellement galvaudées au cours de la Seconde Guerre mondiale que la confiance placée en elles par les milieux internationaux en a été ébranlée et commence à peine à renaître. Malgré tout, l'expérience d'il y a trente ans nous a appris une bonne leçon. De nos jours, on ne parviendrait fort probablement pas aussi facilement à subvertir les relations artistiques et culturelles d'un pays à des fins politiques. Les artistes,